

L'intelligence économique, outil privilégié de reconquête de la souveraineté économique nationale d'après le rapport sénatorial Lienemann-Lemoynes

N° 872

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022-2023

Enregistré à la Présidence du Sénat le 12 juillet 2023

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des affaires économiques (1) sur l'intelligence économique,

Par Mme Marie-Noëlle LIENEMANN et M. Jean-Baptiste LEMOYNE,

Sénatrice et Sénateur

Article rédigé par *Portail de l'IE*, le 23 juillet 2023

Source [Portail de l'IE] : Un rapport du Sénat publié le 12 juillet 2023 dévoile une stratégie nationale, des mesures pragmatiques et appelle à une révolution culturelle pour surmonter les défis économiques et géopolitiques contemporains grâce à l'intelligence économique.

Dans le contexte actuel où les influences étrangères façonnent notre environnement économique, académique et numérique, la commission des affaires économiques du Sénat a décidé de créer une mission d'information portant sur l'organisation de l'intelligence économique en France. [Ce rapport](#), publié le 12 juillet 2023, est le premier bilan des actions menées depuis la mise en place d'une nouvelle politique publique de sécurité économique il y a quatre ans.

L'intelligence économique, présentée comme une solution à la perte de souveraineté économique de la France, vise à instaurer un état d'alerte pour défendre et promouvoir les intérêts stratégiques à divers niveaux : État, entreprise, territoire, ou établissement de recherche. Cette démarche s'appuie sur trois types d'actions : la veille stratégique ou concurrentielle, la protection du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel, et les opérations d'influence.

Cependant, le rapport met malheureusement en lumière le fait que les défis identifiés il y a près de trente ans restent d'actualité. La France accuse toujours un retard en matière d'intelligence économique par rapport à ses concurrents internationaux. Ce retard est principalement dû à une tendance à la séparation et à la diffusion sélective de l'information, un manque de collaboration entre les domaines public et privé, une faible considération pour l'intelligence économique et un soutien politique en dents de scie. Face à ce constat, les rapporteurs Marie Noëlle Lienemann et Jean-Baptiste Lemoynes appellent à une transformation culturelle et organisationnelle majeure pour intégrer l'intelligence économique comme une pratique courante et partagée à tous les niveaux de la société.

Face à une souveraineté affaiblie, marquée par la désindustrialisation et la perte de compétitivité, la France doit renforcer ses capacités stratégiques. Le rapport propose une stratégie nationale d'intelligence économique qui se compose de quatre axes : stratégie proprement dite, gouvernance, territoires et acculturation ou valorisation des ressources.

Le premier cherche à établir une perspective nationale interministérielle pour anticiper et orienter les tendances économiques, comprenant des aspects défensifs (ce dernier s'alignant sur la politique de sécurité économique actuelle en la renforçant) et offensifs. Le deuxième axe vise à établir une structure interministérielle durable pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale, en la conciliant avec les activités du SISSE à Bercy . L'axe de l'engagement territorial ambitionne de propager l'intelligence économique au niveau local, en renforçant la collaboration entre le gouvernement et les autorités locales: à l'heure actuelle, le niveau d'intégration des stratégies d'IE régionales reste disparate. Enfin, l'axe des ressources et de l'acculturation aspire à sensibiliser et à former tous les acteurs à l'intelligence économique, tout en favorisant le développement d'un secteur français de la conformité.

[Lire la suite](#)

23/07/2023 01:00